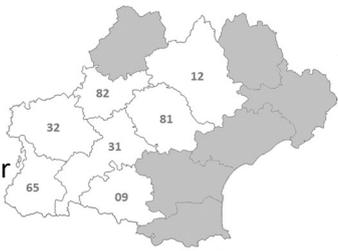


Financement pour la création, l'homogénéisation ou l'accroissement de cheptel, pour le sanitaire ou cas de force majeur selon les productions

<p>Modalités générales de constitution du dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prêt à 0 % d'une durée maximum de 7 ans dont 2 ans maximum de différé (10 ans dont 2 ans maximum de différé pour les prêts spécifique JA), accordé par le GIE Elevage Occitanie par l'intermédiaire de banques conventionnées ➤ Un prêt par an (année civile) et par production ➤ Le GIE Elevage Occitanie peut demander le remboursement anticipé si l'éleveur ne respecte pas ses engagements
<p>Bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le siège de l'exploitation se situe sur les départements: Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn et Garonne ➤ Inscrit à l'AMEXA et agriculteur à titre principal ➤ Etre âgé d'au plus 60 ans au moment du dépôt du dossier ➤ Bénéficiaire d'un suivi technique (minimum 2 visites/an) ➤ Conditions particulières et engagements par production 
<p>Montant du prêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un forfait maximum par animal éligible, différent selon l'espèce ➤ 35 000€ maximum d'en-cours (50 000€ pour les JA : âge <40 ans et installation <5 ans) ➤ Transparence des GAEC dans la limite de 3 associés
<p>Frais</p>	<p>2,4 % TTC du montant du prêt (dont 0,5 % de participation à une caisse de risques)</p>
<p>Instruction des dossiers</p> 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le dossier est constitué par l'éleveur et le technicien d'une structure partenaire du GIE Elevage Occitanie (Organisation de Producteurs, Contrôle Laitier, Chambre d'Agriculture, Laiterie, toute autre structure adhérente), et envoyé au GIE Elevage Occitanie 2) Le GIE Elevage Occitanie instruit le dossier, et l'envoie après acceptation à l'organisme bancaire 3) L'éleveur établit son dossier de prêt avec son organisme bancaire, qui en informe le GIE Elevage Occitanie 4) Le GIE Elevage Occitanie débloque les fonds à la banque 5) L'organisme bancaire se charge de la réalisation du prêt et du recouvrement des remboursements
<p>Contact et dépôt des dossiers</p>	<p>GIE Elevage Occitanie 2 avenue Daniel Brisebois BP 82256 Auzeville 31 322 Castanet Tolosan</p> <p>Tél : 05 61 75 41 41 / Mail : accueil@elevage-occitanie.fr</p>
<p>Banques conventionnées</p>	<p>Crédit Agricole Toulouse 31 ; Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées ; Crédit Agricole Pyrénées Gascogne ; Crédit Agricole Sud Méditerranée ; Crédit Mutuel Midi Atlantique ; Crédit Mutuel Massif Central ; CIC Sud-Ouest et la Banque Populaire Occitane</p>